

ments, nucléaires ou conventionnels, est un objectif difficile à atteindre. Cela exige de la patience, de la persévérance et la volonté politique de toutes les parties en cause. Le Canada continuera, pour sa part, à contribuer à ce processus. Il continuera à appliquer, pendant toute la deuxième moitié de la Décennie du désarmement, le Programme d'action centré sur des solutions pratiques aux problèmes du contrôle des armements qui mèneraient à l'instauration du climat de confiance nécessaire à la conclusion d'accords sur le contrôle des armements. En vertu de ce programme, le gouvernement fournit 1 million de dollars par année à l'Unité de vérification, au ministère des Affaires extérieures. Celle-ci a récemment organisé, dans le cadre des efforts du Canada pour promouvoir des moyens de vérification d'un traité éventuel interdisant complètement les essais nucléaires, un atelier technique sur les échanges de données sismiques qui a réuni les représentants de 17 pays.

Au Canada même, le gouvernement cherchera à stimuler la discussion de ces questions dans le public. Il a entrepris, à l'occasion de l'Année internationale de la paix, un important programme qui comprenait une contribution au fonds volontaire de l'Année internationale de la paix des Nations Unies, une tournée du Canada par M. Douglas Roche, ambassadeur au désarmement, la publication d'un livre commémoratif sur le thème de la paix, un concours de rédactions et d'affiches sur l'Année internationale de la paix ainsi que l'émission d'une pièce d'or commémorative par la Monnaie royale canadienne et d'un timbre commémoratif par la Société canadienne des postes. Le gouvernement a mis de l'argent, par le truchement du Fonds du désarmement, à la disposition d'organisations non gouvernementales et de particuliers désireux d'organiser des discussions, de faire de la recherche et de diffuser de l'information dans ce domaine. Ce fonds a également aidé à subventionner la tenue d'une réunion du Groupe consultatif non gouvernemental sur le désarmement et le contrôle des armements à Ottawa du 2 au 4 octobre. Ce groupe rencontre régulièrement l'ambassadeur au désarmement et les fonctionnaires du Ministère afin de discuter de contrôle des armements et de désarmement. Le bulletin du désarmement, publié par le gouvernement, continuera à servir d'organe important d'information à l'étranger aussi bien qu'au pays.

Cette année encore, le Canada fera sa part pour la Campagne mondiale du désarmement des Nations Unies, grâce à une contribution de 50 000 \$. Il a déjà offert 300 000 \$ pour cette Campagne, ce qui représente plus du quart des engagements en monnaies convertibles pris par les États membres des Nations Unies.

Bien que nous trouvions des motifs d'encouragement dans les événements récents, nous devons reconnaître qu'il reste beaucoup à faire. Le rapprochement du désarmement demeurera l'une des grandes priorités du gouvernement canadien.